



EDITO de Madame Le MAIRE



Madame, Monsieur , Chers amis ,

Les premières lignes de cet éditto prendront la forme d'un hommage aux victimes et leurs familles touchées par la folie humaine que la France a subie ces derniers mois. Chacun ne peut que se sentir atteint quand on touche à nos valeurs.

Après avoir passé de très beaux moments conviviaux durant cet été, l'activité de la Commune, qui n'a pas eu le temps de se mettre « les doigts de pieds en éventail », va également se poursuivre.

Pour cette rentrée on est habitué et rodé aux nouveaux rythmes scolaires après quelques ajustements nécessaires les premiers jours et un changement d'horaire pour le Mercredi puisque les enfants rentrent à 9h et sortent à midi.

De nouvelles propositions aux familles sont mises en place pour les familles :des cours de musique de piano, de guitare , etc...depuis la rentrée .

La MAM des pallières est à votre écoute concernant vos problèmes de garde d'enfants de 0 à3 ans et de 3 à 6ans en périscolaire

Pour cette rentrée on est habitué et rodé aux nouveaux rythmes scolaires après quelques ajustements nécessaires les premiers jours.

Le chantier des rues Mistral, Treille et des Jardins a commencé mi Octobre et se prolongera , si le temps le permet durant environ 4 mois. Comme pour tous les gros investissements ,obtenir le versement des subventions sollicitées sera plus que bienvenu pour notre trésorerie.. D'autres projets sont actuellement en réflexion mais nécessitent encore plusieurs rencontres et/ou montages financiers avant de pouvoir se réaliser

Je garderai les dernières lignes de cet éditto pour vous remercier de votre présence aux diverses animations estivales et automnales qui ont connu, cette année encore, un franc succès et pour souligner l'investissement des bénévoles ou organisateurs.

Bien à vous et à bientôt ...

Martine ARIZZI

Je vous invite tous à la cérémonie des vœux Le samedi 28 Janvier 2017 à 18 heures Salle polyvalente .



Mairie

Place de l'église
83560 Esparron de Pallières
Téléphone : 04 94 80 60 26
Télécopie : 04 94 80 63 00
Messagerie : esparron83@wanadoo.fr

Accueil ouvert au Public

- ☼ Mardi et Mercredi 8h00 à 12h00
- ☼ Vendredi 13h00 à 16h00
- ☼ Samedi 10h00 à 12h00

Le Maire
et ses Adjoints vous reçoivent sur
rendez vous

Martine ARIZZI
le vendredi de 14h00 à 18h00

Patrick SALMERI
le vendredi de 09h00 à 12h00

Christian GHINAMO
Rendez-vous à la demande

Directeur de publication :

Martine ARIZZI

Commission communication :

Patrick SALMERI, Danielle DI MAJO,
Arnaud BEAUDUEN, Gisèle VELLA,
Marguerite SILVY, Julien LAUGA.

Les infos du web

CCPV, ODEL VAR, SIDEVAR,
Archives départementales, services public,
Légifrance, journal officiel...

SOMMAIRE

Hommage à :

Patricia et Patrick	Page	3
Le Syndicat Mixte le Tri	Page	4 - 5
Les Travaux sur la Commune	Page	6 - 7
Les Incivilités Travaux	Page	8 - 9
Le SIVU / Petite Enfance	Page	10 - 11
A vos Agendas	Page	12 - 13
Les Associations	Page	14 - 15
Les Associations	Page	16 - 17
R. C. S. C. CCAS	Page	18 - 19
CONTE DE NOEL	Page	20

NUMEROS UTILES :

Centre Antipoison : 04 91 75 25 25
Gendarmerie : 17
Pompiers : 112
Samu : 15

Retrouvez-nous sur le WEB :

www.esparron.fr

Etat - Civil

Naissances

FLORENS - KMIEC- Thibaud **né le** 25 février 2016
GUENDOUZ Noam **né le** 02 avril 2016
WALET Marylou **née le** 15 novembre 2016

Mariages

VERNE Anne et **BERTOCCHI** Ennio **le** 26 mars 2016
SCARPELLI Cyrille et **KUZNETSOVA** Anna **le** 02 juillet 2016
BRONDEL Sébastien et **MARANGE** Claire **le** 16 juillet 2016

Décès

BEAUDUEN Juliette née **OLLAGNIER** **le** 01 août 2016
POURRIERE Marie née **COTTON** **le** 09 septembre 2016



HOMMAGE A PATRICIA WERNERT



Mon cœur me dicte le devoir de te rendre hommage ...

Cette édition du « Petit Esparronnais » ne peut paraître sans que je m'adresse à toi .

Ma Rencontre avec Patricia... De la passion d'une fleur née la culture de l'épice...le safran. Patricia a voulu créer autour d'une fleur "le crocus", une culture qui s'intègre au patrimoine agricole

d'Esparron de Pallières . Un terrain fourni en belle terre, un projet, des coups de pelles, des fleurs... et une création unique qui allie histoire et saveurs : "le safran d'Arcussia"

Ton nom s'inscrit dans l'Histoire de notre village que tu aimais **tant** ... Patricia ...

Au nom de tous les Esparronnais ...

Tout simplement Martine

Martine ARIZZI
Maire



HOMMAGE A PATRICK SOUZA

Le message d'humanisme, de tolérance et d'écoute qui est le nôtre, doit nous porter à la sérénité et à la profondeur de nos sentiments.

On ne meurt jamais sans avoir été quelque part, un moment, utile à quelqu'un. Chaque vie perdue est une renaissance à un autre bonheur.

Celui d'avoir aimé, celui d'avoir compris que l'essentiel ne se voit pas mais se vit.

PATRICK tu es de ceux et de celles qui laissent une trace qui empêche l'oubli. Animé du souffle de la vie ,dès 1996 tu es entré au service de notre village jusqu'en 2009 , puisque ta santé ne te permettait plus d'assurer ton activité d'agent technique ,Tu repars avec le vent de l'espoir.

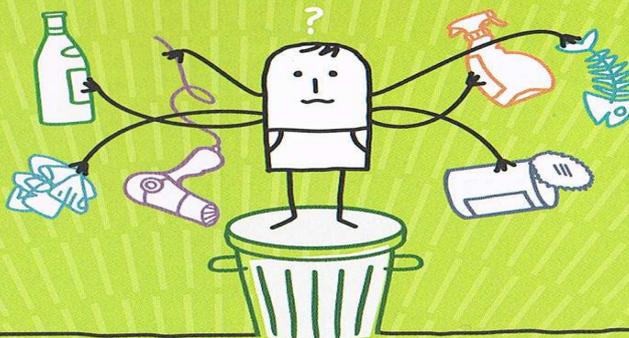
L'espoir d'avoir accompli avec nous un pas de plus vers le bonheur de l'humanité.

A ta famille ici présente, nous offrons notre présence, notre écoute, notre disponibilité et le respect devant la tristesse. Nous sommes une grande famille où se partage la détresse d'un des leurs quand une peine l'afflige.

Martine ARIZZI
Maire

SMZV : Syndicat Mixte de la zone du Verdon

Pourquoi trier ?



➤ Pour préserver les ressources naturelles

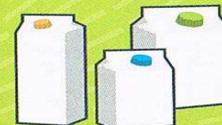
1 tonne
de cartonnettes
=
1,41 tonne
de bois préservé



1 tonne
de bouteilles plastique
=
0,61 tonne
de pétrole évitée



1 tonne
de briques
=
9,07 m³
d'eau évitée



➤ Offrir une seconde vie à nos déchets

1 tonne
de cartonnettes
=
4125
boîtes de chaussures



1 tonne
de bouteilles
plastique
=
1813
polaires



1 tonne
de briques
=
6670
rouleaux de
papiers toilettes



1 tonne
de verre
=
2138
bouteilles
de verre



Le verre



Les bouteilles en verre (huile, eau, alcool, jus de fruit...), les bocaux (confiture, moutarde...), les pots (yaourts, pots de bébé...)

⚠ Sauf les intrus suivants : pots de fleur, vaisselle cassée, verre de table



sans les couvercles et bouchons !



Emballages

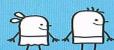


Les bouteilles et flacons en plastique, les cartons et briques alimentaires, le métal (canettes, boîte de conserve)...

⚠ Sauf les intrus suivants : Tubes de dentifrice, pot de yaourt, gobelets en plastique, boîtes d'œufs, le plastique en polystyrène, les emballages en carton souillés, les emballages en carton mal vidés, le papier aluminium, les paquets de café, les emballages de compost, les boîtes de conserve mal vidées.



Papiers



Annuaire, catalogues, prospectus publicitaires, journaux, magazines, cahiers, enveloppes, papier...

⚠ Sauf les intrus suivants : Les papiers passés au destructeur de documents, les papiers inférieurs à 5 X 5 cm, les films plastiques autour des magazines se jettent dans le bac à Ordures ménagères.



⚠ Les intrus et autres déchets non recyclables vont dans votre poubelle habituelle.

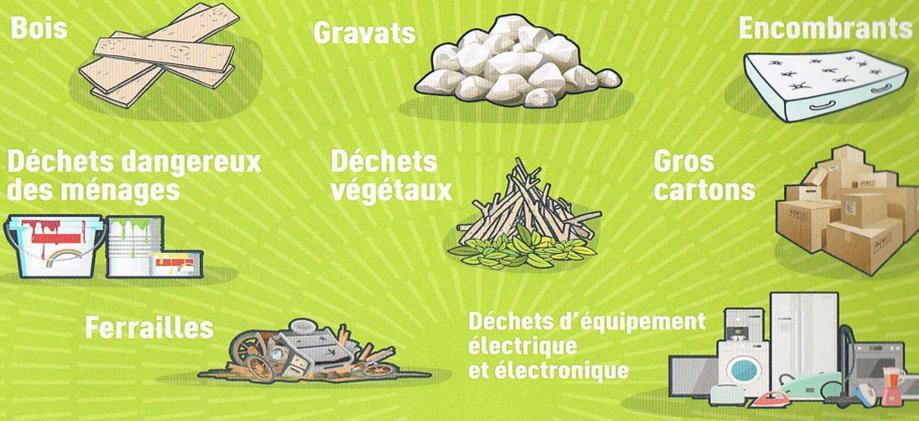
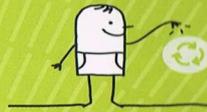
Patrick SALMERI

Président du Syndicat Mixte de la Zone du Verdon

SMZV : Syndicat Mixte de la zone du Verdon

Les déchèteries

Pour les autres déchets, la déchèterie est le bon réflexe.



WWW. MonServiceDéchets.com

Facilitez-vous le tri...

- Centraliser et actualiser vos informations sur le tri
- Traiter vos demandes
- Vous informer de façon proactive

Informez-vous : savoir où jeter ses déchets et connaître ses jours et horaires de collectes

Agissez : Faire une demande ou signaler un problème (ex. dépôt sauvage)

Dialoguez : Être informé des décalages de collectes et des différentes offres de services proposées

pour vous rendre sur Monservicedechets.com scannez le QRcode ci-contre




Syndicat Mixte de la Zone du Verdon

Les déchèteries proches de chez vous...

VINON-SUR-VERDON	147 Chemin de l'Esperon 83560 Vinon sur Verdon	Du lundi au samedi : 7 h 45-12 h et 13 h 30-18 h00 (de mars à octobre) Du lundi au samedi : 8 h-12 h et 13 h 30-17 h30 (de novembre à février)	Fermeture dimanche et jours fériés
RIANS	Quartier la Roquette, route de Ginasservis 83560 Rians	Du lundi au samedi : 7 h 45-12 h et 13 h 30-18 h00 (de mars à octobre) Du lundi au samedi : 8 h-12 h et 13 h 30-17 h30 (de novembre à février)	Fermeture dimanche et jours fériés
SAINT MARTIN	Quartier Fuyaraques 83560 Saint-Martin	Du mardi au samedi : 7 h 45-12 h (de mars à octobre) Du mardi au samedi : 8 h-12 h (de novembre à février)	Fermeture dimanche, lundi et jours fériés - Fermeture l'après-midi
SEILLONS	Chemin des Croix 83470 Seillons	Du lundi au samedi : 7 h 45-12 h et 13 h 30-18 h00 (de mars à octobre) Du lundi au samedi : 8 h-12 h et 13 h 30-17 h30 (de novembre à février)	Fermeture dimanche et jours fériés
BARJOLS	Les Hauts Quartiers, route de Ponteves 83670 Barjols	Du lundi au samedi : 7 h 45-12 h et 13 h 30-18 h00 (de mars à octobre) Du lundi au samedi : 8 h-12 h et 13 h 30-17 h30 (de novembre à février)	Fermeture dimanche et jours fériés
FOX-AMPHOUX	RD 13 route de Tavernes 83670 Fox Amphoux	Du lundi au samedi : 7 h 45-12 h et 13 h 30-18 h00 (de mars à octobre) Du lundi au samedi : 8 h-12 h et 13 h 30-17 h30 (de novembre à février)	Fermeture dimanche et jours fériés
LA VERDIÈRE	CD 30 route de Montmeyan 83560 La Verdrière	Du mardi au samedi : 13 h 30-18 h00 (de mars à octobre) Du mardi au samedi : 13 h 30-17 h30 (de novembre à février)	Fermeture dimanche, lundi et jours fériés - Fermeture le matin
SAINT JULIEN	Route de La Verdrière 83560 Saint Julien	Du mardi au samedi : 13 h 30-18 h00 (de mars à octobre) Du mardi au samedi : 13 h 30-17 h30 (de novembre à février)	Fermeture dimanche, lundi et jours fériés - Fermeture le matin
GINASSERVIS	Quartier Pied-de-chèvre, route de Saint Julien 83560 Ginasservis	Du mardi au samedi : 7 h 45-12 h (de mars à octobre) Du mardi au samedi : 8 h-12 h (de novembre à février)	Fermeture dimanche, lundi et jours fériés - Fermeture l'après-midi

Patrick SALMERI
Président du Syndicat Mixte de la Zone du Verdon

>>> Chemin de Saint Martin

Le chemin de Saint Martin a été réhabilité en fin d'année 2015, tel que prévu dans l'échéancier travaux de notre programme.

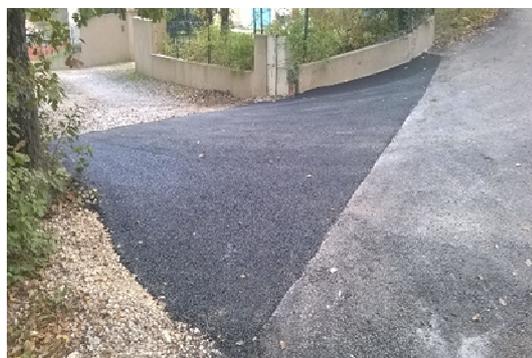


Dans la partie de sa jonction avec la servitude d'accès à la route départementale 561, virage en côte à 90°, et après environ six mois d'exploitation, nous avons pu constater que les véhicules avaient partiellement détérioré l'enrobé.

Nous avons donc fait procéder au traitement d'une bande de trois mètres sur la servitude afin de stabiliser cette jonction.

Nous demandons donc aux utilisateurs, de cette partie de la voirie, de s'engager avec précaution sur cette bande dont l'entretien ne pourra plus être assuré par la commune car étant privative, ce que vous comprendrez aisément.

Par avance merci pour votre bienveillance.



Avancée du projet des travaux de réhabilitation des réseaux humides des dernières rues situées en partie inférieure de la Grand Rue. Et c'est parti 1962 >>>>> 2016... la rue des Jardins, la rue du Mistral, et la rue de la Treille sont en train de se voir rénovées, réseau d'eau potable, réseau d'eaux usées, et pluvial.

Depuis le début de ces travaux, nous avons traversé après la mi-novembre un épisode pluvieux exceptionnel qui a occasionné des désordres, dégâts des eaux chez certains de nos administrés. Situation aussi imprévisible qu'inhabituelle, que nous regrettons et qui est en cours de règlement bien évidemment.



Le chantier a été également impacté par une vague d'eau ayant ré ouvert une tranchée dans la rue du Mistral, partie toute nouvellement équipée et en attente de finition.

Le remplacement des canalisations touche bientôt à sa fin. Il reste l'équipement du pluvial en surface à réaliser, grilles, caniveaux et avaloirs, le tout sera suivi par le profilage de la voirie.

Au vu des intempéries, la finition en enrobé ne pourra être réalisée qu'en début d'année 2017. Encore merci à nos administrés impactés par ce chantier pour leur patience et compréhension au vu des tracasseries occasionnées (accès, bruit, coupures d'eaux....) par ces travaux.



≈≈≈ Divers ≈≈≈

➤➤➤ La carraire des Prignons

La carraire des Prignons, assurant la continuité de l'ancien chemin d'Esparron à Barjols, ainsi que le GR99a pour le plus grand plaisir des randonneurs, chasseurs, véhicules tout terrain à 2 ou 4 roues et des « Prieuresses » sur le chemin du Sanctuaire *Notre-Dame de Grâces* de Cotignac, s'est vu endommagé.

Dans un premier temps nous avons dû assurer la mise en sécurité de ce pont enjambant le ru, puis procéder à sa réhabilitation tenant compte du passage et des types de véhicules l'empruntant.



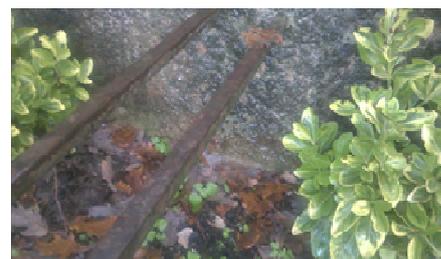
Au cours du déroulement de ces travaux, il conviendra de noter la participation bénévole de nos administrés, Messieurs Gérard Funten et René Wernert, ainsi que Monsieur Elie Freze, riansais fidèle de nos traditions, dans la réalisation de ces travaux ayant permis la remise en état de cet ouvrage.

Nous profitons de cet article pour les remercier publiquement.

➤➤➤ Il était une fois, une source.... « La fontête »



L'une de nos sources, malheureusement tarie depuis l'arrivée de l'eau en notre village s'est vue renaître de ses cendres lors des dernières pluies importantes qui se sont abattues sur notre village à la mi-novembre. Avec un débit d'un quart de litre / heure, ce n'est pas gagné, mais je pense que cela fait chaud au cœur de nombreux des villageois.



En attendant la réhabilitation du bassin en projet, vous pouvez d'ores et déjà y remarquer la personnalisation de cet ouvrage, relooké de manière artistique et « fort » sympathique par Madame Aline Geoffroy et Monsieur Quentin Geoffroy.

Merci pour cette touche personnelle et sentimentale.





Pour information et risques encourus

Trophées Esparronnais

Sur cette photo, nous pensons à un trophée humain.
À première vue, tout laisse à supposer qu'il s'agisse de la déjection d'un deux pattes.
En effet de mémoire d'Esparronnais, nous n'avons jamais vu un quatre pattes utiliser de l'essuie tout pour sa toilette de première nécessité, sinon intime.

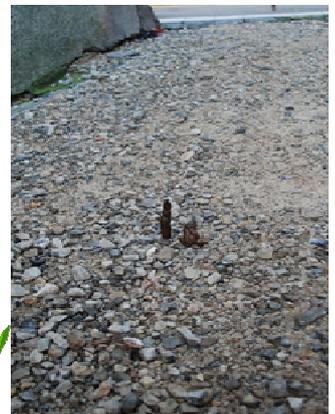


Trophée d'un quatre pattes Esparronnais,
peut être artiste dans l'âme, mais ici c'est plutôt
dans le fondement.
Triste décoration de nos murets et rues néanmoins !!!



Rue de la Treille....
Nouvelle plantation

Ne cherchez pas, surtout pas dans la Treille, le trophée est
au ras du sol.
Évitez le pied droit, c'est l'autre qui porte bonheur.



Législation sur les déjections canines

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).



=



Vandalisme, respect des enfants, des autres administrés,

Le **vandalisme** désigne tout acte de destruction ou de dégradation gratuite visant des biens publics ou privés. Le **vandalisme** vise le plus souvent des édifices et biens mobiliers, des sites naturels, des documents ou œuvres artistiques, et en particulier tout ce qui constitue l'identité d'une culture, son patrimoine.

Ces actes de vandalisme et leur remise en état, coutent cher à la commune et aux contribuables que nous représentons tous.



Portes ouvertes et non fermées ou refermées par des ADULTES !!!

Déjections canines dans les jeux publics pour enfants !!!

BRAVO l'hygiène !!!!

*Ces actes de vandalisme et d'incivilités constatés ne peuvent plus durer
Cette situation est devenue totalement intolérable*



Tout contrevenant responsable de ces actes sera passible des sanctions prévues par la loi.



Accès des SECOURS en cœur de village



Nous avons tous connu des pluies torrentielles dans la nuit du 21 au 22 novembre 2016.

La zone de travaux de la rue des Jardins et de la rue du Mistral a été envahie par ces eaux pluviales, de fait, détournées.

Une administrée de la commune a donc subi un sinistre lié à cet événement météorologique, et a fait appel aux services des secours.

Le véhicule d'intervention des Pompiers n'a pas pu accéder dans le village car des véhicules étaient stationnés des deux côtés de la Grand Rue dans sa partie basse en zone de stationnement interdit, empêchant ainsi le passage de leur véhicule. Ces derniers ont dû remonter la totalité de la Grand Rue à pieds pour se rendre sur site.

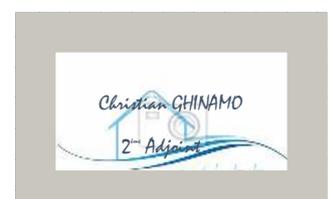
Une telle situation est totalement intolérable et avant tout répréhensible.

Nous rappelons que tout propriétaire d'un véhicule empêchant l'accès et le passage des secours pourra être tenu pour responsable du délai d'intervention des secours et de fait des conséquences vitales pouvant être engendrées. Nous vous demandons de faire preuve de civilité et de bien vouloir respecter à minima la sécurité des personnes. Dans le cadre de la gestion de la sécurité au sein de notre commune, nous sommes dans l'obligation de faire respecter ce devoir élémentaire.

Tout véhicule mal stationné pourra faire l'objet de verbalisation, voire de fourrière.



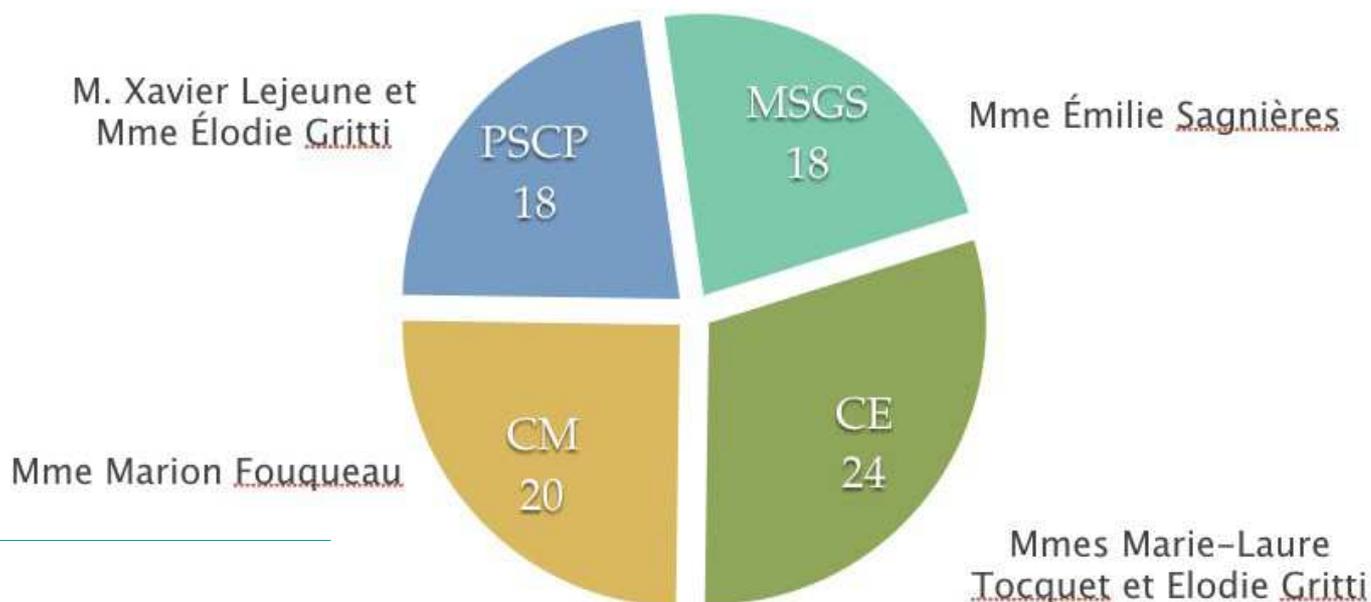
L'équipe municipale compte sur votre totale compréhension pour respecter



SIVU de l'École Coopérative des Pallières

ARTICLE ECOLE

Cartables et fournitures sont prêts : c'est donc l'heure de la rentrée ... Après quelques pleurs chez les plus petits et une légère appréhension pour ceux qui changent d'établissement, la rentrée de notre école s'est bien déroulée avec l'accueil Monsieur LEJEUNE Xavier, notre Directeur de l'Ecole Coopérative des Pallières .



Les enfants retrouveront les temps d'activité périscolaire sur la plage de 15h -16h30 méridienne, avec de nouvelles activités, proposés par les agents municipaux de l'école et les animateurs de différentes associations locales . Je leur adresse toutes mes félicitations pour les idées qu'ils proposent aux enfants de découvrir ou réaliser. Ce sont aussi ces petits moments de partage qui forgent de beaux souvenirs d'enfance.

Thème de travail de l'année 2016/2017

Le projet d'école s'articulera cette année autour du thème commun à toutes les classes : **les 5 continents**
En addition aux activités menées en classe, le calendrier prévisionnel des évènements est le suivant :

- Spectacle autour du thème : février 2017
- Carnaval de l'école : 7 avril 2017
- Fête de l'école 2017 : vendredi 23 juin 2017

Les représentants des parents élus sont, par ordre d'inscription sur la liste :

Les quatre représentantes titulaires : Mme Sabine Andreotta, Mme Laetitia Pellegrini, Mme Marie-Laure Guenot, Mme Veronique Beauvalet

Une représentante suppléante : Mme Véronique Mathieu

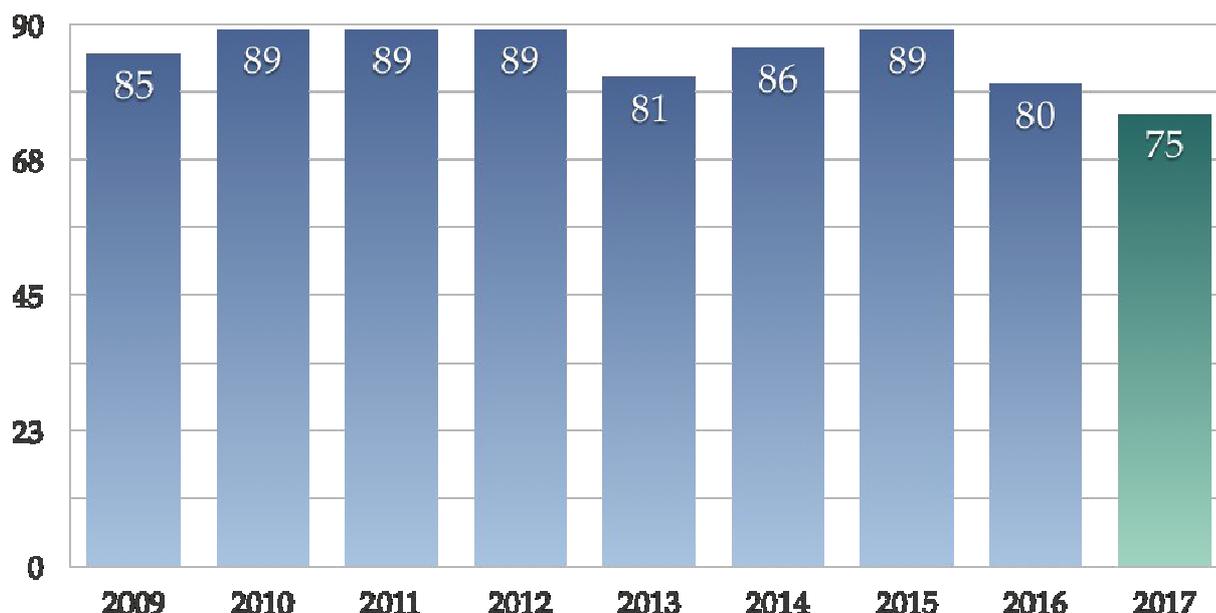
Martine ARIZZI
Présidente du Sivu des Pallières

Prévision d' effectifs pour l'an prochain (sur le tableau ci-dessous de 2009 à 2017)

En bleu : les effectifs constatés à chaque rentrée

En vert : les prévisions d'effectifs pour l'année scolaire 2017/2018

Un comptage définitif des enfants nés en 2014 est demandé à l'ensemble des communes.



Sécurité et Santé dans l'école

Bilan des exercices de sécurité

Afin de valider le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) de l'école, un exercice de type «Attentat ou intrusion extérieure» a été organisé le lundi 11 octobre 2016 à 09h35.

Deux gendarmes, le garde champêtre et le directeur observaient le déroulement de l'exercice.

Contenu de l'exercice

Scénario : Les élèves de l'école sont repartis normalement dans leur classe. Un message d'alerte nous prévient d'un risque élevé d'attentat et nous oblige à évacuer les locaux.

- Les groupes doivent évacuer (Lieu précis déterminé avec M. le Maire de Saint Martin de Pallières non communiqué dans le procès-verbal)
- Le silence est de rigueur.
- Durée d'évacuation 30 minutes

Tous les adultes sont mobilisés pour l'exercice.

L'exercice a commencé à 09h35. Le groupe des Maternelles/CP a évacué en premier en moins de 40 secondes. Le reste du bâtiment a évacué en moins de 2 minutes.

SUITE AU PROCHAIN NUMERO DU « Petit Esparronnais »

Martine ARIZZI
Présidente du Sivu des Pallières

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents : un lieu dédié aux familles.

La Communauté de Communes Provence Verdon (CCPV) a ouvert un nouveau service : un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP). La CCPV propose plusieurs services en direction des familles et de leur(s) enfant(s) âgé(s) de 0 à 6 ans :

- six crèches (116 places)
- deux Relais Assistants Maternels intercommunaux itinérants (230 places chez les assistantes maternelles)

Le besoin en mode de « garde » est donc couvert mais les familles ont fait part de leur souhait d'avoir un lieu où se retrouver avec d'autres parents en présence de professionnels pour échanger sur leur rôle, tout en permettant à leurs enfants de rencontrer d'autres enfants.

Pour répondre à cette demande, un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) intercommunal itinérant a ouvert ses portes en mars 2016. Le LAEP est un lieu de jeux, de découverte et de rencontres pour les **enfants de 0 à 6 ans**. Il est aussi un lieu d'informations, d'écoute et d'échanges pour les parents, les grands-parents, les futurs-parents, ou les personnes référentes de l'enfant. Le LAEP est **un service gratuit, sans inscription préalable, en itinérance**, et ouvert à toute famille résidant sur le territoire de la Communauté de Communes.

Deux accueils par semaine (lundi et mercredi) sont proposés en alternance dans **quatre communes** (Barjols, Brue-Auriac, Ginasservis, Rians) le matin de **9h à 12h**.

Jour	Lieux	Villes
Lundi	Centre de loisirs (près de la piscine)	Barjols
	Salle des mariages (près de la mairie)	Ginasservis
Mercredi	RAM Les Magnanarelles (rte de St Maximin)	Brue-Auriac



A partir du mois de février 2017, un nouvel accueil sera mis en place à St Martin de Pallières, un mercredi par mois de 14h à 17h à la salle des fêtes de la commune.

Cet accueil, comme les autres ateliers, sera ouvert à toutes les familles de la Communauté de Communes.

Rendez-vous le 01 février pour l'ouverture des accueils du LAEP à St Martin !

Un planning mensuel de l'ensemble des ateliers proposés est en ligne sur le site de la Communauté de Communes et envoyé aux communes de la CCPV pour affichage.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la coordinatrice du LAEP, Aurélie LANZA au 04.94.04.09.14 et au 06.78.13.98.46. www.provenceverdon.fr

<http://www.provenceverdon.fr/petite-enfance-jeunesse/petite-enfance/lieu-daccueil-enfants-parents/>



Refonte de la liste électorale 2017

La prochaine refonte de la liste électorale aura lieu début 2017, juste avant les élections présidentielles et législatives.

Cette refonte aura pour effet de reclasser tous les électeurs de la commune par ordre alphabétique, leur attribuer un nouveau numéro d'ordre et une nouvelle carte d'électeur.

Seule, cette nouvelle carte sera à présenter pour les scrutins de 2017.

Si vous avez emménagé à ESPARRON ou déménagé dans ESPARRON, nous vous invitons à vous rendre en Mairie muni d'un justificatif de domicile et de votre pièce d'identité afin que l'on puisse mettre à jour votre nouvelle adresse et assurer le bon acheminement de **cette carte électorale**.

Nous vous remercions de bien vouloir faire le nécessaire avant le 31 décembre 2016

Elections Présidentielles : 23 avril et 07 Mai 2017

Elections Législatives : 11 juin et 18 juin 2017

A VOS AGENDAS 2017



**Madame le Maire
Martine ARIZZI**
et le Conseil Municipal
ont le plaisir de vous convier à la Cérémonie des Vœux
Le samedi 28 janvier 2017 à 18h
Salle polyvalente



ESPARRON DE PALLIERES

Manifestations 2017

Sous réserve de modifications par les Associations

- 14 Janvier 2017 : Traditionnel repas des chasseurs
- 04 Février 2017 : Messe de Ste Agathe suivi d'un repas de la Ste Agathe
Organisé par le Bistrot École Commune Communale.
- Mars / Avril : Vide Poussette, Carnaval
- Mai / Juin : Journée des Associations, Spectacle de danse
- 24 Juin 2017 : Assemblée Générale de la Société de Chasse
- 22 Juillet 2017 : Remise des cartes et permis de chasse par la Société de Chasse
- 19 Août 2017 : Remise des cartes et permis de chasse par la Société de Chasse
- 09 Septembre 2017 : Remise des cartes et permis de chasse par la Société de Chasse



Une réunion des Associations sera faite en janvier 2017 et nous pourrons vous communiquer les dates des Manifestations de l'année plus précisément.

Vous trouverez toutes les informations sur le panneau d'affichage des Associations à côté de la Salle Polyvalente, sur l'Agenda de la Provence Verte.

Vie Associative Vie Sociale Tourisme



LA MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES DES PALLIÈRES

Nous l'avons tous attendu... 2 ans se sont écoulés depuis le premier contact avec la Mairie pour exposer notre projet.. et nous voilà dans cette jolie maison.

La route a été longue, entre la création de notre association, montage de dossier, et autres demandes d'autorisation sans oublier les travaux, mais nous y sommes arrivés. Nous avons ouvert le lundi 3 octobre et on peut vous dire que les enfants sont ravis et nous aussi.

Merci à vous tous pour votre aide et votre soutien..

Merci pour les enfants.. Nous continuons à organiser des manifestations et ventes, pour récolter des fonds.

Le dimanche 20 novembre a eu lieu un vide poussette dans la salle polyvalente du SIVU à St Martin.

Nous avons vendu des sachets de blé pour la Sainte Barbe. Nous étions présentes sur les marchés de Noël. Au plaisir de vous avoir rencontré.

Si vous souhaitez une place à la MAM, pour votre enfant, contactez nous par mail lamamdespallieres@gmail.com ou par téléphone au 0672472961 ou 0612332083

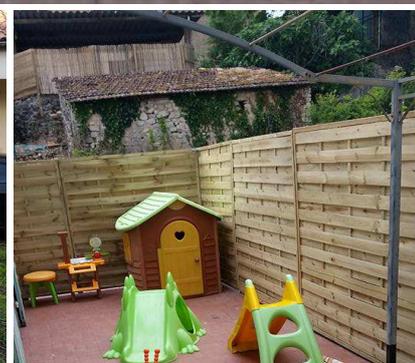
ESPARRON

La Maison des assistantes maternelles des Pallières prête à accueillir les enfants



Étaient présents: le maire Martine Arizzi, le député Olivier Audibert-Troin, le maire de Ginsservits Hervé Philibert, une représentante de la PMI et les assistantes maternelles.

C'est une maison d'habitation, au fond d'une impasse, qui a changé de destination. Après l'aval du conseil municipal, les diverses formalités et l'agrément de la PMI, la Maison des assistantes maternelles (Mam) des Pallières a été inaugurée, après plus d'un an de travaux et d'aménagements, effectués par les assistantes maternelles (AM) elles-mêmes, aidées de nombreux bénévoles. L'agrément est actuellement valable pour deux AM et six enfants, mais pourrait être accordé pour quatre AM. La Mam peut accueillir tous les enfants des villages alentour (actuellement Varages, Esparron, Saint-Martin et Artigues). Le maire, Martine Arizzi, est heureuse de l'aboutissement de ce projet, ainsi que le député Olivier Audibert Troin, venu témoigner de l'importance de cette création en mettant l'accent sur « ces initiatives qui prouvent que tout n'est pas perdu, et qu'il y a toujours des gens investis dans la vie ». JO. B.





L'Avenir des Pallières

Cette année encore a été rythmée par de nombreuses animations organisées par l'Association « L'Avenir des Pallières » : Marche gourmande, carnaval, Halloween, spectacles de danse, soirée à thème, marchés, lotos... et le 3 décembre le Père Noël et ses cadeaux.

Cette année dans le but de ne pas oublier les enfants d'Esparron non adhérents à l'Association nous avons proposé à la Mairie un regroupement des trois communes (Esparron, Artigues, St Martin) pour organiser un Noël pour tous subventionné par les Communes mais organisé par les Associations.

Esparron et St Martin ont validé cette proposition, c'est pour cela que nous avons invité tous les enfants d'Esparron et St Martin domiciliés en résidence principale nés de 2006 à 2016.

Nous souhaitons la bienvenue à Nathalie DRUAIS qui a rejoint le bureau de l'Association.

Merci à tous pour votre soutien et votre participation, nous vous rappelons que l'adhésion s'élève à 10 € par famille et par an.

La Présidente Cécile LEONE : 06.68.98.82.40.



LOTO ESPARRON



MARCHE GOURMANDE



HALLOWEEN DES ENFANTS



MARCHÉ DE NOEL ESPARRON



MARCHÉ DE NOEL

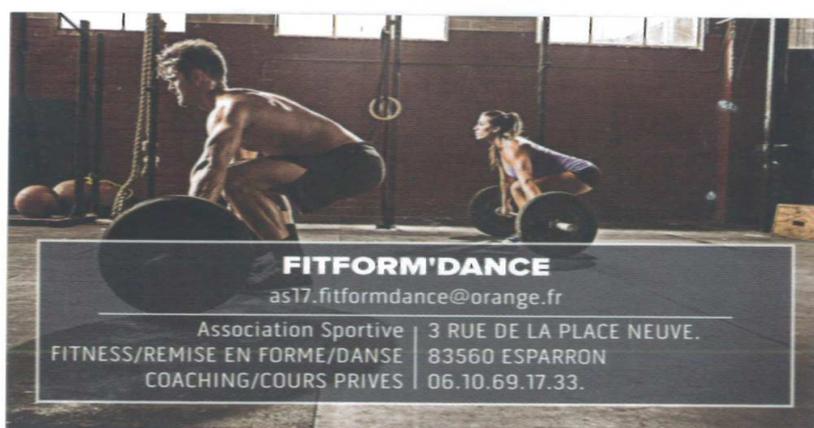
BALLADE A DOS D'ANES
DES PETITS

Association « L'Avenir des Pallières » section « Loisirs Créatifs »

Un grand merci à tous nos bénévoles qui ont œuvrés pour les décorations de Noël du village, une fois encore comme toutes les années c'est une belle réussite .



Association « FITFORM'DANCE »



C'est avec plaisir que je vous annonce **le prochain stage de danse de salon et danse latines.**

Le 13 janvier 2017 de 20h00 à 21h30 dans la salle des fêtes.

Retrouvez toutes nos annonces de manifestations sur le site de la Provence verte.

Tous les mardis et vendredis cours de Gym et de remise en forme.

Bougez avec FITFORM'DANCE.

Sabine ANDREOTTA, éducatrice sportive 06.10.69.17.33

Sabine ANDREOTTA

Association ESPARRON INFORMATIQUE

Après la remise des diplômes et le repas de fin d'année, les adhérents de notre village, Rians, Artigues, St Martin et La Verdière, découvrent dans cette nouvelle session les dernières applications et technologies en ligne de Microsoft, de Google et autres :

(ONE DRIVE, WEBSTORE , GOOGLE CALENDAR, OFFICE ONLINE, MYSMS etc).

Ainsi que les premiers pas dans le domaine de l'infographie.

Bonnes fêtes à tous et rendez-vous début janvier ... toujours motivés .



R.C.S.C

Des femmes & des hommes ...
... au cœur de l'action

CCFF

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

NEIGE

Dès l'alerte météo :

- S'assurer que votre véhicule ne gêne en aucun cas le passage de notre chasse-neige dans nos rues étroites, sinon le déplacer.
- Prévoir un moyen d'éclairage de secours en cas de coupure d'électricité
- Disposer de pelles à neige et de sel de déneigement pour dégager les abords de votre domicile.



Radio verdon : 96.5 MHz
France Inter : 91.3 MHz
ou 106.7 MHz
RMC : 104 MHz
Radio Bleu Provence : 95.2 MHz

Équipement indispensable

- Radio portable avec piles
- Lampe de poche et réserve de piles
- Bouteilles d'eau
- Documents importants (*papiers d'identité, ordonnance, livret de famille...*)
- Trousse à pharmacie
- Médicaments essentiels
- Couvertures
- Vêtement de rechange
- Matériel de confinement (*Rouleaux d'adhésifs, larges serpillères...*)

Numéros utiles

Mairie : 04.94.80.60.26.
Garde Champêtre : 06.83.92.24.11
Réserve communale : 06.75.37.81.80
ERDF Urgences : 09.726.750.83
SEERC Urgences : 0810 757 757

Ce document a été réalisé par la Mairie d'Esparron, et concerne tous les habitants de la Commune. À conserver précieusement

À qui demander des informations ?

- Mairie
- Professionnels : plombier, chauffagiste, ramoneur
- Centre anti-poison
- Agence régionale de santé : www.ars.sante.fr
- Plus d'informations :
www.prevention-maison.fr
www.inpes.sante.fr
www.invs.sante.fr

En cas d'urgence

Appelez les secours :

18: Pompiers

15: Samu

114: Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax)

112: Numéro d'urgence depuis un portable

Attendez l'accord des secours avant de rentrer chez vous.

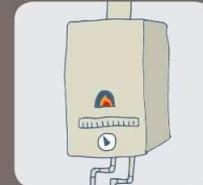


Le monoxyde de carbone vient de ces appareils

Cuisinière



Chauffage d'appoint pas électrique



Chaudière et chauffe-eau



Poêle



Si on respire du monoxyde de carbone



Il va dans les poumons



On a mal à la tête



On a envie de vomir

En cas d'urgence



Ouvrir les portes et fenêtres



Arrêter les appareils de chauffage et de cuisson



Sortir du logement

Ne pas boucher les aérations



CCAS : Comité Communal d'Action Sociale

Le CCAS à la disposition de tous



Martine ARIZZI, Présidente du CCAS, Patrick SALMERI Vice Président ont réunis les « AINÉS » du village le 10 décembre autour du traditionnel repas de fin d'année.

Ce repas a été élaboré par le Bistrot « Ecole Communale » et animé par Music Plus.

Les colis sont à récupérer du 15 décembre 2016 au 15 janvier 2017 aux heures d'ouverture de la Mairie.

Le CCAS n'a pas pour seul vocation : le repas de fin d'année, mais aussi il peut vous aider dans chaque étape de votre vie, par des conseils ou des aides administratives.

Des dépliants sont à retirer dans le hall de la Mairie et auprès du secrétariat.

Vous pouvez contacter le secrétariat au 04.94.80.60.26.

Martine ARIZZI
Présidente du CCAS



Une légende sur le Père Noël

Il y a très longtemps, l'évêque St NICOLAS protecteur des enfants, fêté le 6 décembre dans l'Est, le Nord de la France et en Belgique avait un personnage ressemblant au Père Noël et présenté comme son valet.

Un pasteur américain présente ce valet comme un lutin sympathique, fumant la pipe, dodu et souriant qui distribue des cadeaux aux enfants en se déplaçant sur un traîneau tiré par 8 rennes :

Tornade-Danseur-Furie-Fringant-Comète-Cupidon-Tonnerre-Eclair et plus tard Rudolph le rennes au nez rouge qui guide le Père Noël et lui permet d'effectuer sa tournée entre neige et brouillard.

C'est en 1931 que le dessinateur américain Haddon SUNDBLON décide d'utiliser ce personnage rond vêtu d'un costume rouge garni de fourrure dans une campagne publicitaire de Coca Cola afin d'inciter les consommateurs à acheter cette boisson en hiver.

Quoiqu'il en soit, l'arrivée du Père Noël reste magique pour tous et symbolise tout notre attachement à notre famille et à nos proches.



Gisou VELLA

